

Tract destiné à l'ensemble des salariés du Groupe GFI

Août 2001

Le tract absent des bulletins de salaire du mois d'août 2001

" Compte-rendu Sud " de la réunion paritaire du 12 juillet 2001 (Championnet) :

Ont participé : Jacques Poupon (DRH Groupe) Fabrice Seigneur (Adjoint DRH) Y.B. (DSC CGC) A. T. (DS CGC) A.G. (DS CGC) Michel Ghettem (DSC CFDT) Dominique Grigy (DS CGT) Antoine Huot (DS SUD) Serge Valy (DSC SUD en cours de contestation)

Absents excusés : D.C., Serge Anicet, J-F. Guilbot, B. Etrillard. Début 10 heures 45.

Dernière réunion avant la période des vacances et dernière réunion en présence de Fabrice Seigneur. En début de séance, la CGT par la voix de D. Grigy a fait une mise au point concernant les jours ARTT non-pris avant 31 mai 2001 et qui auraient été supprimés (dans GFI IS). La DRH a répondu qu'elle n'avait pas, à ce jour été saisie de ce problème. Dès qu'elle le sera, elle y répondra au mieux.

NAO 2001 :

Cette année encore cette négociation débouchera sur un constat de désaccord. Les tableaux fournis par la direction (par entités juridiques, par régions et par catégories) permettent d'appréhender de façon globale la politique salariale du Groupe GFI. Si des salariés sont intéressés par ces tableaux, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous les transmettrons.

Petite indiscretion : L'augmentation individuelle moyenne dans le Groupe GFI se situe aux environs de 4,79% (7 salariés sur 10 y ont eu droit). Les membres du COMEX (COMité EXécutif = 9 personnes) ont eu droit (ils ont tous été augmentés) à une augmentation moyenne de l'ordre de 17 % (chiffre à vérifier).

Qui a dit que les cordonniers étaient les plus mal chaussés ? ?

Revalorisation des indemnités kilométriques et des tickets-restaurant : Ce point sera évoqué

lors des négociations concernant l'harmonisation des statuts (au retour des vacances). Les DS Sud seront très vigilants sur ce point.

Némausic : (voir tract Sud du mois de juillet 2001)

Suite au dossier envoyé par les salariés de Némausic à certains DS (CGT, CGC, Sud) et à la direction, Monsieur Jacques Poupon s'est rendu à Nîmes. Il a organisé plusieurs réunions. Ces rencontres ont permis de s'exprimer clairement sur les différents problèmes. Aucun blocage ne paraît insurmontable (affaire à suivre attentivement).

Calendrier des prochaines élections : Elections concernant les C.E Nord, Championnet, Verdun et Sinorg + tous les sites D.P. (sauf Toulouse).

1^{er} tour 14 novembre 2001

Dépôt des listes 15 octobre 2001

2^{ème} tour 19 décembre 2001

Dépôt des listes 20 novembre 2001

Débat sur la charte d'utilisation de l'intranet GFI (courrier électronique et internet) :

La DRH a remis aux DS un texte visant à réglementer l'usage des nouveaux moyens de communications (intranet et internet). Cette première approche semble ne pas poser d'opposition particulière. (A rediscuter).

Prochaine réunion paritaire : fin août, début septembre 2001. Fin de la réunion 18 heures.

Représentativité de Sud : La CFE-CGC assigne et ne daigne pas se déplacer !!!

Rappel des épisodes précédents :

Le 31 mai 2001, lors d'une réunion paritaire, le syndicat Sud Groupe GFI a officiellement désigné 4 nouveaux délégués syndicaux (Alain Kaing sur Paris, Pierre Claverie sur Toulouse, Francesco Propato sur Sinorg Reims et Bernard Etrillard sur Nantes) + un délégué syndical central de l'U.E.S. (Serge Valy) + un représentant syndical

auprès du C.C.E. de l'U.E.S. (Pierre Claverie).

Le 15 juin 2001 (date limite d'une " éventuelle " contestation) la CFE-CGC par l'intermédiaire du SNEPSSI et de la FIECI d'une part et la direction de GFI d'autre part ont saisis le greffe du tribunal d'instance du 18^{ème} arrondissement pour contester les désignations d'Alain Kaing (DS), de Serge Valy (DSC) et de Pierre Claverie (RSCCE). L'audience publique est prévue pour le 16 juillet 2001 à 10 heures.

Une procédure comparable a été initiée sur Reims pour contester la désignation de Francesco Propato (DS). L'audience est fixée au 24 septembre 2001 à 10 heures 30 au tribunal d'instance de Reims.

Une troisième contestation aurait été déposée au tribunal de Toulouse. A ce jour nous n'avons pas reçu la notification de l'audience.

En ce qui concerne la désignation de Bernard Etrillard sur Nantes, aucune contestation n'a semble-t-il été déposée.

" Compte-rendu Sud " de l'audience publique du 16 juillet 2001 au tribunal d'instance du 18^{ème} arrondissement de Paris :

Lors de cette audience, la direction était représenté par M^e Cloix et Fabrice Seigneur. Le syndicat Sud était représenté par M^e Peron, Alain Kaing, Pierre Claverie et Serge Valy. La CFE-CGC quant à elle brillait par son absence. Pas d'avocat et pas de délégué de GFI (? ? ?).

Plus fort encore, l'avocate de la CFE-CGC (M^e Feuillebois) a demandé par courrier au président du tribunal un renvoi de cette audience, en prétextant que le dossier établi par le syndicat Sud pour prouver sa représentativité (40 pièces jointes + 19 pages de conclusion) était trop important et qu'elle n'avait pas eu le temps d'y répondre.

Après discussion entre les parties présentes le président du tribunal décide de suivre la demande de la CFE-CGC et reporte l'audience au **12 septembre 2001 à 14 heures.**



Dernière minute : Le 16 juillet 2001, suite à une indiscretion, le Syndicat SUD Groupe GFI apprend que la DRH a décidé d'appliquer de façon " **stricte** " l'accord de droit syndical signé le 31 mai 2001. Semble-t-il sous la pression de la CFDT et de la CGC, les tracts Sud ne sont maintenant diffusés qu'en région Rhône-Alpes et Ouest (et cela depuis le 1^{er} juin 2001).

Cette décision s'est faite sans que personne au syndicat Sud n'en soit averti. Belle franchise et beau courage de la part de notre DRH. En ce qui concerne les salariés GFI des autres régions, les premiers lésés par cette décision (qui va faire le compte-rendu des réunions paritaires ?), nous souhaitons que l'absence du tract mensuel de Sud se traduise par des messages de soutien et par des réactions plus significatives.

